

## **LA SASKATCHEWAN FAIT DES PROGRÈS EN MATIÈRE DE PRESTATION DE SERVICES EN LANGUE FRANÇAISE**

Au cours des dernières années, la Saskatchewan a franchi d'importantes étapes en vue de mettre en œuvre sa Politique des services en langue française, en améliorant l'accès à de l'information et à des services offerts en français par le gouvernement provincial.

« Nous sommes déterminés à collaborer afin d'offrir des services en français qui sont de haute qualité et facilement accessibles, et ce, indépendamment du ministère ou du programme », a déclaré la secrétaire provinciale et ministre responsable des affaires francophones, June Draude. « Investir dans les services en langue française représente un investissement dans l'avenir de notre province en pleine croissance. »

En adoptant la Politique de services en langue française en 2003, la province s'est engagée formellement à améliorer les services en langue française. La Politique fixe des objectifs en matière de communication, de développement et de prestation de services, et de consultation avec la communauté francophone.

Parmi les réalisations, notons le financement accordé à six garderies, y compris de la formation pour les fournisseurs de services de garde d'enfants et les éducateurs de la petite enfance, la collaboration entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail et la communauté francophone visant à aider la mobilité de la main-d'œuvre francophone, et la mise en ligne des premiers sites Web bilingues du gouvernement.

« Nous avons commencé à petite échelle en développant les programmes et les services déjà en place », a précisé la ministre Draude. « Il s'agissait d'un début modeste, mais nous remarquons déjà une capacité accrue d'offrir plus de services en langue française. »

En tant que province dans un pays bilingue, la Saskatchewan a l'obligation d'offrir des services en langue française dans les domaines de la justice et de l'éducation. La Politique des services en langue française dépasse ces obligations, en reconnaissant l'importante contribution de la communauté fransaskoise au développement social, culturel et économique de la province.

Pour des détails sur les réalisations des ministères, des sociétés d'État et des organismes gouvernementaux, consultez le Rapport sur les services en langue française 2007-2008 et 2008-2009 du gouvernement de la Saskatchewan. Le Rapport ainsi que la Politique sont en ligne en français et en anglais sur le site [www.ops.gov.sk.ca](http://www.ops.gov.sk.ca).

Renseignements :  
Nicole Fellingner  
Direction des communications  
Bureau du secrétaire provincial de la Saskatchewan  
Téléphone : 306-787-1370  
Courriel : [nicole.fellinger@gov.sk.ca](mailto:nicole.fellinger@gov.sk.ca)